

Préparer sa thèse d'exercice

Au cours de la 6^e année, les étudiants doivent soutenir une "thèse d'exercice" qui leur donne le titre de "Docteur d'Etat en Pharmacie", ils peuvent soutenir jusqu'en décembre. Pour les étudiants inscrits uniquement en année de thèse, leur inscription est valable de septembre à septembre.

Il est **impératif** de prendre connaissance du document "**Guide de préparation à la thèse**" que vous trouverez sur la [page des téléchargements](#).

- "Thèse d'exercice"

La thèse consiste en un mémoire dactylographié rédigé en français. Le sujet, qui peut porter sur plusieurs thèmes de préférence en rapport avec l'activité de l'étudiant pendant son stage professionnel, doit être approuvé par le directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques. Si le directeur de thèse est extérieur à l'UFR, il faut obligatoirement choisir un Référent Administrateur Universitaire (Co-directeur) de l'UFR.

- **Le jury comprend au moins trois membres (sauf pour le D.E.S.) :**

- un enseignant habilité à diriger des recherches exerçant dans l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques, président;
- deux autres membres, dont un obligatoirement choisi parmi les personnes extérieures à l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques. La participation du maître de stage est souhaitable.

Deux membres du jury doivent être titulaires du diplôme d'État de pharmacien ou de docteur en pharmacie.

- **Procédure administrative :**

Vous devez contacter le service de la Scolarité **2 mois** avant la date prévue de votre soutenance afin de réserver la salle des Actes et rapporter les formulaires complétés.

Annexes 1, 2, et 3 + demande de confidentialité et/ou huis clos: voir [page téléchargements](#).

Dans le cas où vous posez des options sur différentes dates, ces pré-réservations ne pourront excéder le nombre de 3, et la date définitive devra être confirmée dans un délai de **10 jours maximum**, ceci afin de ne pas pénaliser d'éventuels étudiants souhaitant également soutenir leur thèse à ces dates.

Nous vous prions de **respecter les délais impartis** ainsi que la marche à suivre, afin de garantir à tous et toutes les meilleures conditions possibles pour la soutenance de thèse.

Dans le cas où ces délais ne sont pas respectés, le service de scolarité se réserve le droit de repousser la date de la soutenance.

Merci de votre compréhension.

Attention au calendrier...

Les périodes de soutenances : de septembre à fin juin (sauf périodes de fermeture de l'UFR).

En savoir plus...

Dépôt de sujet, documents pour la thèse...

[page téléchargements](#) ...

Sujets de thèse d'exercice

proposés par les enseignants-chercheurs

Responsable : /

voir cours en ligne (accès par l'ENT) :

• [ENT](#)

(suivre Etudes, Cours en ligne, catégorie "Divers"...)

Diplôme définitif

Pour le récupérer, se présenter au service de Scolarité de l'UFR muni de l'**original** d'attestation provisoire de réussite, ou par courrier (demande à adresser au service de Scolarité de l'UFR mentionnant l'adresse personnelle, y joindre l'**original** de l'attestation de réussite et 5,45 euros en timbres -tarif pour la France métropolitaine- pour l'envoi du diplôme en recommandé avec accusé de réception).

